



Droit à l'image et au son

Je soussigné(e) Mme, Mr

Domicilié (e) à

Représentant (e) légal de l'élève né (e) le

En classe de :

- Autorise
 N'autorise pas

Le lycée Jean-François Millet de Cherbourg-Octeville, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « Droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, à utiliser l'image et la voix de mon enfant mineur ainsi les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative et sur lesquels il peut figurer pour les besoins éventuels :

Dossier suivi par :

Marylène ARTU-LECAPLAIN

Téléphone
02.33.87.69.00

Fax
02 33 87.69.01

- De la plaquette de l'établissement
- D'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle
- D'une exposition thématique pour un projet pédagogique
- Du site internet de l'établissement
- De tous supports informatiques (CD-DVD-Diaporama)
- Les photos de classe qui seront proposées à la vente pour les familles
- Les plaquettes de programmes pour les spectacles proposés par l'établissement
- Du club radio

<http://www.lycee-millet.com>

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage, ...) selon les besoins du support.

Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité et à la neutralité des supports de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Durée de la présente autorisation de la publication : Année scolaire **2018 - 2019**

Contrepartie : la présente autorisation de la publication est consentie à titre gratuit.

Fait à : Le :

Signature des représentants légaux :

